

# REBUTS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Les résidus domestiques dangereux (RDD) sont des produits que vous utilisez à la maison et qui contiennent des matières nocives pour l'environnement. Vous ne devez donc en aucun cas en disposer dans la collecte des déchets domestiques, des matières recyclables ou des gros rebuts ni les jeter dans l'évier ou les égouts. Afin de vous faciliter la tâche lorsque vient le temps de vous en départir, 15 dépôts municipaux de RDD ont été mis en place sur l'ensemble du territoire et l'accès y est gratuit pour les citoyens.

Mis sur pied au printemps 2008, les dépôts ont connu un grand succès puisqu'ils ont permis de récupérer en un an plus de 46 tonnes de déchets, soit 36% de tous les RDD produits dans la MRC des Laurentides. Les quincailleries ont aussi fait leur part en récupérant plus de 36 tonnes de peinture et d'huile usagées. Toutefois, puisque notre objectif est de récupérer 75% des RDD, nous vous encourageons fortement à identifier ces produits et à les apporter au dépôt de votre localité. (Consultez le tableau des lieux et horaires de dépôts à la page suivante).

PRODUITS ACCEPTÉS		PRODUITS REFUSÉS	
Tous ces produits doivent être <b>de provenance résidentielle exclusivement</b> et rapportés dans leur contenant d'origine		<b>Produits</b>	<b>Comment en disposer</b>
• téléphones cellulaires	• oxydants	• ampoules halogènes	jeter dans les déchets domestiques
• aérosols	• peintures, vernis et solvants	• ampoules incandescentes (à filament)	
• batteries d'auto	• pesticides et engrais	• médicaments périmés	rapporter à la pharmacie
• bonbonnes de propane	• produits nettoyants	• aiguilles et seringues	
• cartouches d'encre	• thermomètres	• biphényles polychlorés (BPC)	contacter un service spécialisé
• ampoules fluocompactes	• piles alcalines et rechargeables	• déchets radioactifs et biomédicaux	
• extincteurs à feu (domestiques seulement)		• armes à feu, munitions et explosifs	apporter au service de police
• tubes fluorescents de 4 et 8 pieds		• pneus (si non acceptés à votre dépôt)	rapporter chez un garagiste ou aux dépôts de matériaux secs
• contenants de peinture en métal (vides)			
• huiles à moteur usagées dans de petits contenants			
• pneus ( <b>acceptés dans certains dépôts seulement</b> )			

L'accès est **gratuit** pour les résidents mais vous devrez présenter une **pièce d'identité** qui confirme votre adresse de résidence dans la municipalité concernée (compte de taxes, facture d'électricité ou permis de conduire).

## DÉPÔTS MUNICIPAUX DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX 2012

Résidants de	Adresse du dépôt	Dates d'ouverture	Jour	Horaire
Amherst	St-Rémi: 1323, route 323 sud Vendée: 124, chemin Gaudias-Côté 819-681-3372	Toute l'année à l'écocentre de St-Rémi	samedi	St-Rémi: 10h00 à 14h00
		Avril à novembre à Vendée	1er samedi du mois	Vendée: 13h00 à 16h00
Arundel, Barkmere, Montcalm	Hôtel de ville de Montcalm 10, rue Hôtel de ville 819 687-2836	Octobre à avril	1er vendredi du mois	9h00 à 12h00
		Mai à septembre	1er samedi du mois	9h00 à 12h00
Huberdeau	Écocentre 110, chemin de la Rouge 819-687-8321	Mai à novembre	Samedi	10h00 à 14h00
Labelle Lac-Tremblant-Nord	Garage municipal 8565 Curé-Labelle 819 681-3371	Octobre à avril	1er vendredi du mois	8h00 à 12h00
		Mai à septembre	1er samedi du mois	8h00 à 12h00
Lac-Supérieur	Garage municipal 1101, chemin du Lac Supérieur 819 688-3365	du 18 mai au 5 octobre	Lundi	8h30 à 16h00
			Vendredi	8h30 à 11h30
La Conception	Garage municipal 2002, rue des Lilas 819 686-3016	2 mars, 6 avril, 27 juillet, 2 novembre	Vendredi	8h00 à 12h00
		5 mai, 16 juin, 8 septembre et 27 octobre	Samedi	9h00 à 12h00
La Minerve	Garage municipal 75, chemin de La Minerve 819 274-2364	Toute l'année	2e samedi du mois	9h00 à 12h00
Lantier	Écocentre 118, croissant des Trois Lacs 819 326-2674	Toute l'année	Lundi AU vendredi	8h00 à 12h00 13h00 à 16h00
Mont-Tremblant, Lac-Tremblant-Nord, Brébeuf	Garage municipal Mont-Tremblant 60, chemin Brébeuf 819 425-8614	Toute l'année	<b>Samedi</b> Jan: 7,21 / Fév: 4,18 / Mars: 3, 17 Avril: 14, 21 / Mai: 5, 26 / Juin: 2, 16 Juillet: 7, 21 / Août: 4, 18 / Sept: 8, 15 Oct: 13, 20 / Nov: 3, 17 / Déc: 1, 15	8h00 à 11h00
Sainte-Agathe-des-Monts Ivry-sur-le-lac Val-David	Dépôt de matériaux secs 1710, Principale Est 819 321-0798	période hivernale	Lundi au vendredi	9h00 à 15h45 (fermé 12h-13h)
		du 2e samedi de mai au 3 samedi de septembre	Lundi au vendredi	9h00 à 16h45 (fermé 12h-13h)
		du 2e samedi de mai au 3 samedi de septembre	Samedi (période estivale)	9h00 à 15h00 (fermé 12h-13h)
Saint-Faustin-Lac-Carré	Garage municipal 100, place de la Mairie 819 688-2161	Toute l'année	En semaine	sur rendez-vous
		24 mars,28 avril,26 mai,23 juin,28 juillet,25 aout,29 septembre,27 octobre et 24 novembre	Samedi	10h00 à 12h00
Ste-Lucie-des-Laurentides	Écocentre 2143, chemin Martin 819 326-3198	du 21 avril au 24 novembre	Lundi	9h00 à 12h00
			Vendredi	13h00 à 18h00
			Samedi	9h00 à 16h00
Val-des-Lacs	Écocentre 20, rue Charron 819 326-5624	Toute l'année	Vendredi	14h00 à 16h00
Val-Morin	Garage municipal 5805, rue du Bel-Automne 819 324-5670	Toute l'année	Mercredi	10h00 à 12h00